



## Onil Dupont reçoit le Mérite municipal Yves-Godbout

**Rivière-du-Loup, le 25 septembre 2023** – La Ville de Rivière-du-Loup a profité de la Semaine de la municipalité pour décerner le Mérite municipal Yves-Godbout 2022 à Onil Dupont, lors d'une réception civique tenue en son honneur. La distinction honorifique est remise annuellement depuis 1986 à des citoyens émérites, afin de mettre en lumière l'engagement, le don de soi et l'impact sur la collectivité.

Devenu membre du conseil d'administration du Club Les Aventuriers en 1977, Onil Dupont en assume quelques années plus tard la présidence, fonction qu'il occupe encore à ce jour. « L'impact de son engagement à travers le temps pour notre région est indéniable. Il fait assurément partie de ceux qui ont fait apparaître Rivière-du-Loup sur la carte de la motoneige au Québec et contribué au développement touristique hivernal de Rivière-du-Loup », souligne le maire Mario Bastille.

À l'époque de son arrivée aux Aventuriers, aucun sentier panquébécois ne rallie même la région. Ce fut d'ailleurs l'une de ses premières grandes réalisations, lui qui instigue aux côtés de Jean Pomerleau la poursuite vers l'est du sentier Trans-Québec, au début des années '80. Afin que les motoneigistes - maintenant aux portes de Rivière-du-Loup - puissent y entrer, le club de motoneiges conclut au fil des années une entente avec le CN pour circuler sur la voie ferrée (sentier 526), signe un traité avec la Première Nation qui se nommait alors Malécite pour le sentier 85, réalise un tunnel sous la voie ferroviaire et surtout, inaugure en 2000 le pont de la rivière du Loup, avec l'appui de différents partenaires régionaux.

Tout au long de son parcours, M. Dupont est de tous les comités permettant de promouvoir la motoneige, notamment l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent, le Salon de la motoneige et la Corporation de gestion du Sentier Petit-Témis. Il siège par ailleurs plus de 20 ans au Comité VHR de la Ville, comité qui a notamment récemment pérennisé une entrée au parc Cartier, via la Manne rouge désormais propriété de la Ville.

...2

Quand on interroge ses proches, ceux-ci dépeignent un passionné qui sait faire preuve de ténacité et de persévérance; une personne entière et loyale; un battant lorsque vient le temps de surmonter une épreuve ou relever un défi. Ils relatent également que M. Dupont a toujours su bien s'entourer, autant lorsque venait le temps de défendre un dossier ou organiser un événement. Il en a d'ailleurs plusieurs à son actif, notamment le jamboree provincial de 1991 qui a réuni plus de 1000 motoneiges à Rivière-du-Loup, 9 éditions du Festival international d'accélération sur glace, ainsi que la gestion du tronçon final d'un raid Harricana.

Au fil des décennies, la qualité et la sécurité des sentiers est un cheval de bataille de la première importance pour Onil Dupont. « Il n'y aurait, semble-t-il, personne qui conçoit les pistes mieux que lui. » Avec l'aide d'autres passionnés, il a entre d'autres travaillé à développer une niveleuse unique ainsi qu'une méthode de surfacage qui ont fait boule de neige partout au Québec. On nous a dit qu'en motoneige, « si vous allez quelque part et qu'ils connaissent pas Onil Dupont... Ils sont nouveaux dans le domaine! »

Le maire a conclu l'hommage en ces mots : « Onil Dupont, au nom des citoyens de la ville, nous souhaitons vous décerner le Mérite municipal Yves-Godbout 2022 et reconnaître que vous êtes un Louperivois d'exception. » Outre le maire et les membres du conseil municipal, la cérémonie réunissait famille et amis, lauréats des années précédentes, membres de la famille de M. Yves Godbout et de nombreux bénévoles du secteur de la motoneige.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère  
Service des communications  
418 867-6611